Centre AMP de la Fondation du Diaconat	**ACTUALITES SUR :** **REPRISE DES ACTIVITES DU CENTRE D'AMP**	***Lettre d'information N° 02*** ***Juin 2020***

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que le laboratoire du centre d'AMP de la Fondation de la maison du Diaconat pourra à nouveau accueillir les couples pour des actes d'assistance médicale à la procréation à partir du 22 juin 2020.

A la levée du confinement, la Direction Générale de la Santé a autorisé la reprise des activités dans les centres d'AMP en France. Notre centre d'AMP, soutenu par l'Agence Régionale de Santé du Grand Est, applique rigoureusement les recommandations émanant de l'Agence de la Biomédecine pour accueillir les couples et réaliser les tentatives d'AMP dans des conditions de sécurité optimale en contexte d'épidémie COVID.

Nous garantissons un circuit sécurisé des patients et des prélèvements, la protection des personnes grâce aux équipements spécifiques recommandés, et une application des procédures de désinfection des locaux et des mobiliers répondant aux normes sanitaires en vigueur.

Pour toutes informations concernant votre parcours et pour prendre rendez-vous,
Veuillez contacter le secrétariat du centre d'AMP du Diaconat :
Téléphone : 03.89.32.55.20

L'équipe du Centre d'AMP